

**GLOSSAIRE**

---



## Glossaire

Agglomération	Ensemble constitué par une ville et ses communes alentour. Différents critères (trafic pendulaire, densité de population, structures économiques, etc.) qualifient les communes qui constituent une agglomération. La Suisse compte 50 agglomérations et 5 villes isolées.
Aire métropolitaine	L'Office fédéral de la statistique définit 5 aires métropolitaines en Suisse qui comprennent obligatoirement une agglomération-centre (généralement une grande agglomération) et un groupe d'agglomérations. Une agglomération fait partie d'une aire métropolitaine lorsque le taux des migrants pendulaires quittant cette agglomération pour se rendre dans l'agglomération-centre est d'au moins 8,3% (soit 1/12e).
Attractivité	Capacité d'un lieu, d'une fonction économique ou d'un équipement à générer des relations à partir d'autres lieux vers lui.
Bassin hydrographique	Zone délimitée ayant un exutoire commun pour ses écoulements. On parle de bassin fluvial pour le bassin versant d'un fleuve ou d'une rivière et de ses affluents.
Biotope	Ensemble d'éléments caractérisant un milieu physico-chimique déterminé et uniforme qui héberge une flore et une faune spécifiques.
Cadre de vie	Capacité de l'environnement et du milieu socioculturel à répondre au désir qu'ont les individus d'une meilleure qualité de vie.
Carte des dangers	Carte établie sur la base de critères scientifiques qui contient, à l'intérieur d'un périmètre bien défini, des indications détaillées portant sur le type de danger, les niveaux de danger et l'extension spatiale probable des processus dangereux.
Centre	Quartiers, construits ou projetés, d'où les principaux équipements et services, ainsi que les infrastructures de transports publics (gares, arrêts de bus ou de car postal), sont facilement accessibles à pied (environ 500 mètres).
Coefficient ou indice d'utilisation du sol	Le coefficient ou indice d'utilisation du sol (CUS ou IUS) est le rapport numérique entre la surface brute de plancher utile du bâtiment et la surface constructible du terrain.
Concertation	Dialogue engagé en vue d'une coordination avec les partenaires d'un projet. Voir participation.
Coordination	Agencement, par différents mécanismes, des objectifs propres à plusieurs acteurs pour une fin déterminée. L'une des tâches principales de l'aménagement du territoire est la coordination des différentes actions qui ont une incidence sur le territoire. Voir incidence spatiale.
Débit de pointe	Débit élevé observable dans un cours d'eau pendant et juste après une pluie.
Densification	Processus qui favorise l'occupation et l'utilisation optimale du bâti existant (agrandissements, utilisation des combles, surélévations, changements d'affectation, etc.).
Densité	Rapport entre un indicateur statistique (population, logements, emploi, etc.) et une surface. On parle de densité humaine, de construction, d'habitat.
Densité humaine	Le choix d'exprimer une densité «humaine» (habitants et emplois à l'hectare) plutôt qu'une densité «bâtie» (indice d'utilisation du sol) vise à sensibiliser les acteurs sur la nécessaire coordination entre urbanisation et transport. En effet, pour que les transports publics soient performants, il faut une certaine concentration de personnes, constituant autant d'usagers potentiels. Afin que la densité humaine puisse constituer une référence pour la mise en oeuvre de grands projets, il est apparu nécessaire de définir son mode de calcul en lien avec la constructibilité. C'est pourquoi, le mode de calcul de la densité d'habitants et d'emplois exclut les surfaces inconstructibles. Extrait tiré de la planification cantonale vaudoise- PALM, SDOL, SDNL, autres-.
Développement durable	Notion introduite en 1987 par le rapport dit Brundtland. Il s'agit d'harmoniser le développement économique et social avec la préservation de la biosphère, d'assurer les besoins de la population actuelle sans compromettre l'existence des générations futures. Cette préoccupation est née du constat des effets du développement économique sur les grands déséquilibres de la planète.

Différentes phases de la procédure	<p>Pour les plans directeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultation publique</li> </ul> <p>Pour les plans d'affectation du sol :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquête publique</li> <li>- Préavis communal</li> <li>- Procédure d'opposition</li> <li>- Voie de recours</li> </ul>
Echangeur intermodal (voir aussi «Interface»)	<p>Dispositif ou ouvrage routier servant à quitter un système de transport pour prendre un autre. Les échangeurs modaux se trouvent majoritairement à proximité directe des gares, aéroports, routes. L'intermodalité est un concept qui permet l'utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement. Cette définition peut s'appliquer tant au transport de personnes que dans celui du fret où on trouve la notion de transport intermodal. On emploie le terme de multiplicité pour envisager plusieurs déplacements ou chaînes de transport distinctes empruntant chacun un mode ou une combinaison de modes différents. On peut ainsi avoir un schéma d'intermodalité où les usagers arrivent en vélo ou en bus pour prendre le train. (Source : divers auteurs et Wikipédia).</p>
Ecosystème	<p>Ensemble d'organismes (plantes, animaux, micro-organismes) agissant en interaction. L'homme est considéré comme partie intégrante des écosystèmes. Les éléments constituant un écosystème développent un réseau d'interdépendances permettant le maintien et le développement de la vie.</p>
Environnement	<p>Ensemble dynamique et évolutif, constitué d'éléments physiques, chimiques, biologiques et de facteurs sociaux, dans lequel se développe tout organisme vivant et qui est susceptible d'avoir une influence directe ou indirecte sur celui-ci.</p>
Equipements publics	<p>Ensemble des installations réalisées par la collectivité, dans une commune, une région, etc.</p>
Espaces publics	<p>Lieux pouvant librement accueillir du public (rue, place, jardin, etc.) par opposition aux espaces privés (domicile, entreprise). Plus largement, espace accessible en tout temps, sans aucune discrimination, pour des activités qui ne sont pas nécessairement déterminées, à condition que celles-ci se conforment à un règlement d'usage établi par l'autorité publique.</p>
Friche urbaine	<p>Terrain laissé à l'abandon, ou utilisé à titre transitoire, en milieu urbain, dans l'attente d'une nouvelle occupation. On parle de friche industrielle s'il s'agit d'un terrain sur lequel subsistent des installations industrielles à l'abandon.</p>
«Goulet»	<p>Entrée étroite d'un port, d'une rade (Larousse, 2009). Aussi, couloir, passage étroit sur le terrain. Ruelle étroite. Référence au concours et au projet réalisé sur l'îlot situé rue de Genève, rue Floquet, av. F.-A. Grison et aux projets prévus pour l'ancien noyau villageois sur la R. de Chêne-Bougeries.</p>
Gentrification	<p>La ville industrielle attirait et intégrait massivement les catégories populaires venues notamment des campagnes qui y trouvaient du travail mais aussi un logement adapté à leurs revenus. Or, c'est précisément ce parc locatif privé à bas loyer qui disparaît aujourd'hui. La métropolisation provoque une concentration croissante d'emplois qualifiés. Les cadres et les professions intellectuelles supérieures, du fait du renchérissement du foncier, trouvent prioritairement à se loger dans les anciens quartiers ouvriers des grandes villes. Ce processus de gentrification - ou d'embourgeoisement des quartiers populaires - touche désormais l'ensemble des grandes villes du monde. Source : Guilluy, Christophe, in° « La nouvelle géographie sociale à l'assaut de la carte électorale », extrait, voir site internet de l'auteur.</p>
Ichtyologique	<p>Relatif à l'étude des poissons. L'ichtyologie est la branche des sciences naturelles qui étudie les poissons du point de vue phylogénétique, morphologique, anatomique, physiologique, écologique, éthologique et systématique.</p>
Instruments d'aménagement, plans	<p>A Genève, les plans sont pour la plupart établis par le Département du territoire et, plus particulièrement par la Direction générale de l'aménagement du territoire. Dans certains cas, les plans peuvent également être à l'initiative d'une commune ou du Grand Conseil.</p>

Interface	L'interface correspond à l'aménagement, l'information locale et les infrastructures annexes. Par exemple une gare permet souvent de faire l'interface entre les TC, les voitures et le train. Les variables sur lesquelles on va jouer pour cet élément de l'intermodalité sont l'interconnexion des réseaux TC, le stationnement des vélos, l'accessibilité marche à pied et les commerces. L'important est d'avoir une interface qui diminue au maximum les inconvénients. Tous ces aspects sont essentiels pour le succès de la mise en place d'un pôle d'échanges. L'intermodalité est par définition contraignante pour l'utilisateur : celui-ci doit changer de mode de transport (rupture de charge). Il est donc nécessaire de contrebalancer cet inconvénient par une réelle valeur-ajoutée en termes de performance de l'offre de transport sur chacun des points vus plus haut. (Source : divers auteurs et Wikipédia).
Interface de transports	Lieu où les individus ou les biens peuvent changer de moyen de transport (gare, parking, port, etc.).
Intermodalité	Voir mobilité multimodale.
Interreg	A la fois programme et organisme qui contribuent activement à l'intégration des régions dans l'espace européen en promouvant et finançant des projets transfrontaliers destinés à générer un développement équilibré des régions concernées. INTERREG est une initiative de l'Union européenne dont la Suisse est pleinement partenaire.
Inventaire	Liste d'objets (paysages, localités caractéristiques, sites évocateurs du passé, curiosités naturelles ou monuments) qui méritent spécialement d'être conservés intacts ou en tout cas d'être ménagés le plus possible. L'inventaire contient la description exacte des objets, les raisons leur conférant une importance, les dangers qui peuvent les menacer, etc.
Marketing territorial	Le marketing territorial vise la « mise en valeur » d'un territoire pour optimiser son attractivité. Non plus à la manière d'une collection d'images destinées à séduire les investisseurs, mais en s'attachant à exprimer la « vocation » d'un territoire, de valoriser ce qui en fait un lieu porteur de talents, de caractère et de projets, en écho aux propres attentes des investisseurs.
Mixité	Utilisation d'un même espace pour des usages différents mais compatibles (habitat, activités économiques, etc.).
Mobilité douce	Ensemble des déplacements à pied, sur roues ou sur roulettes, à la seule force musculaire humaine. Abréviation utilisée ici : MD.
Multimodalité	Combinaison de différents modes permettant l'acheminement de voyageurs ou de marchandises.
PACA Genève - Eaux-Vives - Annemasse	Périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération. Eude test lancée par l'Etat de Genève ayant pour objet l'établissement d'une image directrice du couloir d'urbanisation Genève-Eaux Vives-Annemasse. Les 14 communes concernées ainsi que la Communauté d'Agglomération d'Annemasse, la région Rhône-Alpes, le Conseil général de la Haute-Savoie et la Préfecture de la Haute-Savoie sont associées à la démarche. L'étude test doit vérifier, via différents scénarii, si l'aménagement et le réaménagement de cette importante portion de territoire permettent d'accueillir les nouveaux habitants, emplois, et services liés à la vie d'un axe de développement à partir du coeur d'agglomération (Genève-Eaux Vives) et d'un centre régional (Annemasse) tels qu'envisagés dans le cadre du Projet d'agglomération, en recherchant la mise en place de conditions cadres favorables à un développement économique équilibré et favorisant la qualité environnementale. (Source : AFVG, documents d'appel d'offres dudit PACA).
Parking d'échange	Parc de stationnement pour véhicules motorisés situé à proximité immédiate d'une interface de transports publics (gare, arrêt de bus, etc.). Autres termes: parc relais, P+R.
Partenariat public-privé	Entente intervenue entre un département ou un organisme public et une entreprise privée pour réaliser un projet ou fournir un service par la mise en commun de moyens matériels, intellectuels, humains ou financiers. Abréviation utilisée : PPP.
Participation	Ouverture d'espaces de débat dans le cadre de l'action publique. La participation présuppose l'interaction entre porteurs de projets ou autorités et public au sens large.

Paysage	Portion de territoire qui se présente aux yeux d'un observateur, dont le caractère homogène résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. La notion de paysage repose sur des valeurs esthétiques et culturelles: le paysage est avant tout une représentation du territoire (du pays), une construction mentale. C'est pourquoi face à tout paysage, chacun perçoit des enjeux qui correspondent à sa propre expérience et à son identité sociale. Chacun adopte donc une posture que l'on peut nuancer en fonction des valeurs qu'il attribue à ce paysage: productive, sacrée, esthétique, biologique, marchande, identitaire et patrimoniale, de loisir ou/et d'habitat.
Paysages culturels	Paysages façonnés par l'homme au fil du temps par des pratiques agricoles, viticoles, sylvicoles, pastorales ou même industrielles, dans lesquels l'utilisation du sol et les ouvrages construits (bâtiments, murs, terrasses, chemins, ponts, etc.) ont une relation particulière avec la topographie ou/et avec la nature en général. Dans les paysages «culturels» les valeurs en jeu sont d'abord esthétiques.
Paysages naturels	Les paysages naturels sont soit le produit de l'expression libre des dynamiques naturelles (par exemple une forêt vierge dans un cirque rocheux), soit le produit d'une action de l'homme qui a permis ensuite l'installation de dynamiques naturelles (par exemple une zone humide apparue après une correction fluviale). Dans les paysages «naturels» les valeurs en jeu sont d'abord écologiques.
Plan d'affectation	Le plan d'affectation règle l'affectation (en premier lieu zones à bâtir, zones agricoles et zones à protéger), la mesure de l'utilisation du sol et les conditions de construction sur la base du plan directeur.
Plan des mesures OPair	Plan de mesures d'assainissement de l'air requis par l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair) en cas d'immissions excessives d'agents polluants.
Plans d'affectation au sol	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans de zone</li> <li>- Plans d'utilisation du sol</li> <li>- Plans localisés de quartier</li> <li>- Plans directeurs de zone de développement industriel</li> <li>- Plans de site</li> </ul>
Plans directeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan directeur cantonal</li> <li>- Plans directeurs localisés: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans directeurs communaux</li> <li>- Plans directeurs de quartier</li> <li>- Plans directeurs de chemins pour piétons</li> </ul> </li> </ul>
Plante néophyte	Plante introduite volontairement ou naturellement sous nos latitudes depuis 1500 après Jésus-Christ. Cette notion couvre un grand nombre de plantes dont certaines parmi les principales espèces cultivées en Suisse (maïs, pommes de terre, soja). Beaucoup de plantes ornementales sont également des néophytes. On estime que 11% des plantes que l'on trouve en Suisse sont des néophytes. La grande majorité d'entre elles ne posent aucun problème mais certaines disposent de caractéristiques négatives.
Proactif	A l'origine, ce terme fait partie du vocabulaire de la psychologie et désigne qui agit sur des faits ou des processus à venir. On le retrouve dans le domaine des négociations collectives : négociation proactive, par analogie avec la psychologie, et en gestion, dans le sens d'une gestion prévoyant tous les événements pouvant se produire avec les modes d'action correspondants. Cette gestion est plus souple et moins systématique que la gestion prévisionnelle classique, fondée sur les modèles pré-déterminés.
Projet de paysage	Stratégie structurante de développement et de valorisation fondée sur une approche paysagère du territoire.
Projet de territoire	Outil d'aménagement du territoire qui met en œuvre un processus de production d'un territoire en s'appuyant sur les caractéristiques suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier les atouts et les faiblesses des espaces considérés;</li> <li>- rassembler les partenaires autour d'une vision globale du territoire;</li> <li>- proposer une ou plusieurs solutions adaptées aux enjeux identifiés;</li> <li>- encourager la participation et faciliter l'acceptation;</li> <li>- fixer des priorités opérationnelles;</li> <li>- concentrer les moyens et les répartir dans le temps (plan d'action).</li> </ul>

Renaturation	Processus de rétablissement d'un paysage transformé par des interventions humaines en l'état naturel antérieur ou en un état proche de la nature. La mesure consiste à recréer les conditions par lesquelles l'écosystème pourra se rétablir seul au cours du temps.
Réseau	Système ou ensemble d'entités mises en relation les unes avec les autres par coopération. Ces relations se traduisent par des complémentarités notamment économiques, culturelles ou touristiques mais aussi en termes de biodiversité et écologiques (par exemple, réseau « vert »).
Réseau de centres	Ensemble de centres reliés entre eux d'une manière durable et structurante par des interactions et des flux d'échanges matériels et immatériels. Le Réseau de villes suisses est à l'origine un concept de la Confédération.
Retrait würmien	Terme relatif à un affluent du Danube, la Würm et à la glaciation würmienne ou Würm, phénomène plus ou moins synchrone d'autres glaciations de l'hémisphère nord. La glaciation de Würm est une manifestation d'un refroidissement qui a concerné plus ou moins directement toute la planète et qui a laissé de nombreuses traces visibles. Dans les Alpes le maximum du Würm (Würm ancien) est antérieur à 40 000 ans ; les glaciers ont ensuite reculé à partir de 30 000 ans environ, puis une récurrence est survenue aux alentours de 25 000 ans, qui a ramené, par exemple, le front du glacier du Rhône aux environs de Genève (Würm récent). Sources : Baudevin, Claude, « Les paysages glaciaires », site internet.
Ripisylve	Forêt riveraine d'un cours d'eau (Seymaz).
Station vélo	Parc à vélos, parfois couvert et gardé, pouvant comprendre différentes prestations (location et réparations de vélos, renseignements sur les transports publics et achat de billets).
Surface brute de plancher utile (SBPU)	La surface brute de plancher utile se compose de la somme de toutes les surfaces d'étages en dessous et en dessus du sol, y compris les surfaces des murs et des parois dans leur section horizontale. N'entrent toutefois pas en considération toutes les surfaces non utilisées ou non utilisables pour l'habitation ou le travail. Voir normes ORL/EPFZ.
Surface de plancher (SBP)	S'appelle aussi usuellement surface brute de plancher La somme des surfaces correspondant aux espaces accessibles fermés de toute part. La surface de plancher comprend aussi la surface de construction. N'est pas considérée comme surface de plancher la surface des espaces vides situés en dessous du dernier sous-sol, ni celles des espaces accessibles laissés libres par la construction, ni celle des étages de combles ou d'installations dont la hauteur libre est inférieure à 1,00m en moyenne.
Sylviculture	Entretien, exploitation et utilisation rationnelle de toutes les ressources matérielles et immatérielles que fournit la forêt.
Transfert modal	Le transfert modal désigne la modification des parts de marché des différents modes de transport entre elles. «Favoriser le transfert modal» sous-entend généralement la diminution de l'utilisation de l'automobile au profit des modes de déplacement durables que sont typiquement la marche à pied, le vélo et les transports en commun.
Urbanisation	Phénomène par lequel l'habitat et les activités humaines se développent autour du territoire urbanisé.
Voie Verte définition donnée par Triporteur/ projet de Voie verte_CEVA	L'Association européenne des voies vertes donne la définition suivante: « Les voies vertes sont des infrastructures autonomes destinées au trafic non motorisé: piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, cavaliers, rollers ... Elles utilisent des réseaux de communication partiellement ou totalement hors service, tels que les assiettes de voie de chemin de fer désaffectées et les chemins de halage des voies d'eau, reliés par les chemins ruraux et vicinaux, les chemins forestiers, les digues, les routes de pèlerinage, les grands itinéraires historiques, les chemins de transhumance etc., pour créer de grands parcours ou des réseaux ». Le projet de création d'une voie verte à Genève répond doublement à cette définition en occupant l'assiette d'une voie de chemin de fer d'une part et en accompagnant d'autre part une liaison ferroviaire souterraine.
Zonage	Le zonage ou zoning est un système de réglementation et de contrôle de l'utilisation du sol. Le mot est dérivé de la pratique de préciser les usages permis à l'aide de cartes qui séparent les usages les uns des autres. La réglementation de zonage a pour but de séparer géographiquement les usages incompatibles et de gérer quantitativement l'utilisation du sol.